

EXECUTIVE SUMMARY

Pretium Resources Inc. (Pretivm) received the Canadian Environmental Minister's Decision Statement on July 30, 2015 for the Brucejack Gold Mine, an underground gold mine located 65 km north of Stewart, British Columbia (BC). Construction activities commenced on September 5, 2015 with commercial operation achieved on July 1, 2017. 2019 marks the second full calendar year of gold production.

Pursuant to Condition 10 of the Decision Statement the Implementation Schedule was provided to Nisga'a Lisims Government, Tahltan Central Government, Tsetsaut Skii km Lax Ha Chief and the Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA) in August 2015 with updates on February 24, 2017 and March 13, 2019.

At the mine site, fish and fish habitat protection continued to be achieved through the Operations Water Treatment Plant and continued use of the three turbidity curtains at the outlet of Brucejack Lake. Tailings were generated in 2019 and deposited as a thickened slurry on the bottom of Brucejack Lake. Waste rock from surface development (very limited quantity) and underground activities was sub-aqueously disposed of into Brucejack Lake in 2019. Effluent monitoring continued as per BC *Environmental Management Act* permit 107835 and Metal and Diamond Mining Effluent Regulations (MDMER). A MDMER Second Biological Monitoring Study Plan was filed with Environment and Climate Change Canada in January 2020.

To protect Western Toad (*Anaxyrus boreas*) during migration, five toad tunnels and a modified bridge were installed along the Brucejack Access Road in 2016 and 2017. Monitoring toad use of the tunnels and the modified bridge was undertaken with remote trail cameras and ground surveys in 2019 between June 7th and September 30th. Monitoring surveys have now been conducted for toadlet migration periods over the last three years.

Air quality management focused on measures to reduce fugitive dust. In 2017, Tsetsaut Skii km Lax Ha relocated their lodge, monitoring of air quality continues at the new lodge location. The 2019 air quality report on monitoring at the lodge was sent to Nisga'a Lisims Government and Tsetsaut Skii km Lax Ha on March 26, 2020.

Pretivm continued to maintain a security gate at the start of the Brucejack Access Road during 2019. The "No Hunting, No Fishing, No Trapping Policy" remained in place. Screening for firearms and fishing equipment continues at the security facility located at Wildfire Camp on the access road at km 1.

Measures to protect wildlife on Brucejack Access Road are enhanced by posting wildlife signage, toad tunnels, reminder signs regarding speed limits, education programs and reducing high snowbanks along the road. Reducing high snow banks allows large ungulates the opportunity to escape rather than being trapped on the road and endangered by vehicle traffic.

No heritage or archaeological sites were discovered during 2019 activities.

Record keeping continued during 2019 using the systems established in 2015.

Throughout 2019 Pretivm consulted with the Nisga'a Nation, Tahltan Nation and Tsetsaut Skii km Lax Ha primarily through the British Columbia Ministry of Forests, Land, Natural Resources Operations and Rural Development and BC Environmental Assessment Office while permitting an expansion of a License of Occupation within which additional remote avalanche control towers were installed in the fall of 2019. This permit amendment application was also discussed directly with Wildlife Advisory Committee members in June 2019.

In 2019 Pretivm worked closely with local and regional communities to provide information and to maximize benefits associated with employment, training, and business opportunities. Pretivm is in regular contact with Indigenous group's employment representatives to communicate job postings, provide information about required skills and experience, and organize recruitment events. Pretivm continues to work with Indigenous group's to identify training needs and opportunities, as well as opportunities for Indigenous owned businesses to provide goods and services. As of December 31, 2019 Pretivm's workforce comprises 1,201 people including 741 employed directly by Pretivm and 460 employed through on-site contractors. Approximately, 91% of direct employees are residents of British Columbia, 51% are residents of northwestern British Columbia, and 31% self-identify as Indigenous.

RÉSUMÉ

Le 30 juillet 2015, Pretium Resources Inc. (Pretivm) a reçu la déclaration de décision de la ministre de l'Environnement du Canada relativement au projet de mine d'or Brucejack, une mine d'or souterraine située à 65 km au nord de Stewart en Colombie-Britannique (C.-B.). Les travaux de construction ont débuté le 5 septembre 2015 et l'exploitation commerciale a débuté le 1^{er} juillet 2017. L'année 2019 est donc la deuxième année civile complète de production d'or pour cette mine.

Conformément à la Condition 10 de la déclaration de décision, le calendrier de mise en œuvre a été remis au gouvernement Nisga'a Lisims, au conseil central de Tahltan, au chef de la nation Tsetsaut Skii km Lax Ha et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) en août 2015, avec des mises à jour le 24 février 2017 et le 13 mars 2019.

Sur le site de la mine, la protection du poisson et de l'habitat du poisson a continué d'être assurée par l'usine de traitement des eaux de l'exploitation ainsi que par l'utilisation continue des trois rideaux de confinement installés au point de décharge du lac Brucejack. Les résidus produits en 2019 ont été déposés sous forme de boues épaisses au fond du lac Brucejack. Les roches stériles (en quantité très limitée) provenant du développement en surface et des travaux souterrains ont été placées dans les eaux du lac Brucejack en 2019. La surveillance des effluents s'est poursuivie en vertu du permis 107835 de l'*Environmental Management Act* de la C.-B. et du *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants* (REMM). Un deuxième plan d'étude de suivi biologique en vertu du REMM a été déposé auprès d'Environnement et Changement climatique Canada en janvier 2020.

Afin de protéger le crapaud de l'Ouest (*Anaxyrus boreas*) durant sa migration, cinq tunnels à amphibiens et un pont modifié ont été aménagés le long de la route d'accès Brucejack en 2016 et en 2017. L'utilisation des tunnels et du pont par les amphibiens a été surveillée en 2019 à l'aide de caméras de suivi à distance et de relevés de terrain entre le 7 juin et le 30 septembre. Des enquêtes de suivi pour les périodes de migration des jeunes crapauds ont été réalisées chaque année depuis maintenant 3 ans.

La gestion de la qualité de l'air était axée sur des mesures visant à réduire les poussières diffuses. La nation Tsetsaut Skii km Lax Ha a déplacé son pavillon en 2017 et la surveillance de la qualité de l'air se poursuit au nouvel emplacement. Le rapport de 2019 sur la surveillance de la qualité de l'air au pavillon a été envoyé au gouvernement Nisga'a Lisims et à la nation Tsetsaut Skii km Lax Ha le 26 mars 2019.

Pretivm a maintenu une barrière de sécurité à l'entrée de la route d'accès Brucejack durant l'année 2019. La consigne « Interdiction de chasser, de pêcher et de piéger » reste en vigueur. L'examen visant à déceler toute arme à feu et tout matériel de pêche s'est poursuivi au point de sécurité du camp Wildfire au kilomètre 1 de la route d'accès.

Des mesures de protection de la faune sur la route d'accès Brucejack ont été améliorées par l'ajout de panneaux indiquant la présence de la faune, l'aménagement de tunnels à amphibiens, l'ajout de panneaux visant à rappeler les limites de vitesse, la mise en œuvre de programmes d'éducation et la réduction des

amas de neige le long de la route. Réduire le nombre de grands amas de neige permet notamment aux grands onglés de fuir plutôt que de rester bloqués sur la route et de courir des risques en raison de la circulation.

Aucun site patrimonial ou archéologique n'a été découvert durant les travaux de développement de 2019.

La tenue des dossiers s'est effectuée en 2019 selon les systèmes établis en 2015.

Tout au long de l'année 2019 Pretivm a mené des consultations avec les représentants des nations Nisga'a, Tahltan et Tsetsaut Skii km Lax Ha, principalement par l'entremise du British Columbia Ministry of Forests, Land, Natural Resources Operations and Rural Development (Ministère des forêts, des terres, de l'exploitation des ressources naturelles et du développement rural de la Colombie-Britannique) et du Bureau d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique, dans le cadre d'une demande d'extension du permis d'occupation sous lequel des tours de contrôle d'avalanche télécommandées supplémentaires ont été installées à l'automne 2019. Cette demande de modification du permis a également été discutée directement avec les membres du Wildlife Advisory Committee (Comité consultatif de la faune) en juin 2019.

En 2019, Pretivm a collaboré étroitement avec les communautés locales et régionales afin de fournir de l'information et de maximiser les avantages associés à l'emploi, à la formation et aux occasions d'affaires. Pretivm communique régulièrement avec les représentants responsables de l'emploi des groupes autochtones pour leur transmettre des offres d'emploi, leur donner de l'information sur les compétences et l'expérience requises et pour organiser des activités de recrutement. Pretivm continue de travailler avec les groupes autochtones afin d'établir les besoins et les occasions de formation et de voir comment les entreprises de différents groupes autochtones pourraient offrir leurs biens et services. Au 31 décembre 2019, le personnel de Pretivm comprenait 1 201 travailleurs, incluant 741 employés directs et 460 sous-traitants locaux. Environ 91 % des employés directs résident en C.-B. ; 51% sont des résidents du nord-ouest de la C.-B. et 31 % se sont déclarés autochtones.